

Maintenance d'un DAE



MATECIR DEFIBRIL : la garantie d'une maintenance professionnelle

Rappels réglementaires

1. Services assurés
2. Une présence nationale
3. Les directions techniques
 - 3.1 Direction technique Etudes
 - 3.2 Direction moyens techniques
4. Une hotline 365 jours par an
5. Les veilles
 - 5.1 Veille réglementaire et juridique
 - 5.2 Veille technique
 - 5.3 Veille Matéριοvigilance
 - 5.4 Veille financière consommables
6. Déplacements sur site, délais d'intervention
 - 6.1. Planification et organisation des interventions préventives
 - 6.2 Maintenance curative
- 7 La nécessité du test de choc
8. Extraction des données ECG
9. Prêts de DAE
10. Signalisation maintenance
11. Une GMAO, gestion maintenance assistée par ordinateur
12. Un accès aux informations ExtraNet pour le titulaire
13. Gestion de la Base de Données Nationale
14. Audit préalable sur alerte matériovigilance pour DAE non neuf
15. Développement durable / Cadre environnemental
16. Transfert de responsabilité
17. Responsabilité Civile professionnelle
18. Annexes
 - ✓ ExtraNet
 - ✓ Décrets Base de Données Nationale

MATECIR DEFIBRIL : la garantie d'une maintenance professionnelle

Matecir Defibril est déclarée auprès de l'**ANSM** Agence Nationale de sécurité du Médicament et des produits de santé

La société est certifiée :

- ✓ **ISO 9001** / Management de la qualité
- ✓ **ISO 13485** / Systèmes de management de la qualité (SMQ) pour l'industrie des dispositifs médicaux
- ✓ **AFNOR NF S99-170** / Maintenance de dispositifs médicaux

Tous les techniciens de MATECIR SAS DEFIBRIL sont salariés et bénéficient de l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle (R.C Pro) de l'entreprise, dans laquelle est prise en compte l'activité « **maintenance de dispositifs médicaux** ».

Rappels réglementaires

Code de la santé publique

En tant que dispositifs médicaux de classe IIb (Directive 93/42/CEE-Annexe IX), les DAE sont soumis à **une obligation de maintenance (Art R5212-25 à 28 du Code de la santé Publique)**.

« L'exploitant (mairie, collectivité, entreprise...) doit mettre en place une organisation destinée à s'assurer de l'exécution de la maintenance (notamment la désignation de la personne en charge du suivi des appareils), réaliser un inventaire (identification du DAE et localisation) et tenir un registre des opérations de maintenance effectuée pour chaque DAE ».

Décret de loi du 19 décembre 2018

Le décret de loi n°2018-1186 relatif aux défibrillateurs automatisés externes a été publié le 19 décembre 2018.

Outre les diverses obligations faites aux ERP établissements recevant du public, le décret précise l'obligation de maintenance, faisant un rappel de l'article L. 5212-25 du code de la santé publique.

« Art. R. 123-60. – Le propriétaire du défibrillateur veille à la mise en œuvre de la maintenance du défibrillateur et de ses accessoires et des contrôles de qualité prévus pour les dispositifs médicaux qu'il exploite. La maintenance est réalisée soit par le fabricant ou sous sa responsabilité, soit par un fournisseur de tierce maintenance, soit, si le propriétaire n'est pas l'exploitant, par l'exploitant lui-même conformément aux dispositions de l'article R. 5212-25 du code de la santé publique. »

Position de l'état sur la responsabilité du titulaire / Sénat

A une question écrite de M. Hervé Maurey, Sénateur de l'Eure attirant l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la responsabilité des communes en matière d'accès aux défibrillateurs,

La réponse du Ministère de l'intérieur publiée dans le JO Sénat du 11/06/2015 a été la suivante

Ainsi, dans le cas des défibrillateurs cardiaques, les conséquences d'une défaillance imputable à l'appareil ne pourraient engager la responsabilité du maire **que si celui-ci n'a manifestement pas accompli les démarches nécessaires à son bon fonctionnement, comme l'installation et l'entretien par un professionnel**. Il est évident que tous les titulaires d'un DAE sont concernés.

Traçabilité, Décrets de loi du 27 décembre 2018 et 29 octobre 2019

Ces deux décrets annoncent la création d'une base de données nationale dont le but sera d'informer les structures de secourisme Samu et sapeurs-pompiers, et d'assurer une **traçabilité**.

Art. 1^{er}. – Le ministère des solidarités et de la santé est chargé de la gestion, de l'exploitation et de la mise à disposition des données constituant la base de données créée par l'article L. 5233-1 du code de la santé publique.

Art. 2. – Les exploitants des défibrillateurs automatisés externes transmettent les informations relatives aux lieux d'implantation et à l'accessibilité de leurs appareils au gestionnaire de la base de données désigné par le présent décret, à compter des dates mentionnées à l'article 2 du décret du 19 décembre 2018 susvisé.

Norme AFNOR NF S99-170

La norme **AFNOR** (Agence Française de Normalisation, sous contrôle du Ministère de l'Industrie) **NF S99-170 « Système de management de la qualité pour la maintenance et la gestion des risques associés à l'exploitation des dispositifs médicaux »**, publiée le 17 mai 2013, porte sur la maintenance et la gestion des risques.

L'exploitant doit ainsi établir, documenter, mettre en œuvre, maintenir et évaluer un système performant de maintenance des DM et de la maîtrise des risques associés.

Dans le cas d'une prestation interne, l'exploitant doit notamment :

- pourvoir à la **formation du personnel** concerné dès la mise en place des DM ;
- veiller au maintien et à l'actualisation de ces compétences si possible par un **plan de formation dans le temps** ;
- assurer que les membres de son personnel ont **conscience de l'importance de leurs activités**
- **valider la manière** dont ils contribuent à la réalisation des objectifs de maintenance
- **conserver les enregistrements appropriés** concernant la formation initiale et professionnelle, le savoir-faire et l'expérience

1. Services assurés

Notre prestation de maintenance inclut **les services suivants** :

- **Un suivi de la réglementation et du marché**
 - . Veille Réglementaire et juridique
 - . Veille Technique, fabricant et ERC (European Resuscitation Council/Conseil Européen de Réanimation)
 - . Veille financière
- **Une analyse journalière des alertes de sécurité (matéiovigilance)**
 - . Veille ANSM, FDA, et fabricants
 - Selon une étude de l'ANSM, moins de 10% des utilisateurs sont informés d'une alerte de sécurité*
- **Une assistance permanente**
 - . Assistance **par Hotline 365 jours / an**, de 08h00 à 22h00
 - . Assistance à **l'extraction de l'ECG** Electrocardiogramme en cas d'utilisation thérapeutique
 - . Assistance à la **mise à jour des normes ERC** (évolution continue des pratiques de secourisme nécessitant la mise à jour du dialogue d'aide du défibrillateur)
- **Une présence physique sur site**
 - . **Visite annuelle** d'assistance préventive sur site, avec validation de 20 points de contrôle ou d'information
 - . **Interventions illimitées sur site en cas de panne** non résolue par la Hotline (délai maximal : 48h ouvrées)
- **Un contrôle professionnel du DAE**
 - . **Test de choc**

Cette procédure, **incontournable pour s'assurer du bon état du DAE, est réalisée à l'aide d'un simulateur**



- . L'utilisation du **simulateur** permettra de valider la cohérence du fonctionnement, soit :
 - Envoi d'un choc en cas de fibrillation OU - Pas d'envoi de choc sur un rythme normal ou une asystolie
 - Validation d'un cycle complet de RCP/Réanimation Cardio Pulmonaire (2 minutes)
 - Contrôle des messages vocaux donnés par les DAE sur l'aide à la RCP

Cette procédure ne peut être réalisée sur les DAE Heartsine

- . **20 points de contrôle**
 - . Gestion des dates **de péremption des consommables**, avec leur remplacement
 - . Gestion du stock de consommables nécessaires
- **La fourniture à titre gracieux des électrodes** en cas d'utilisation thérapeutique (sauf établissements de santé)
- **La gestion de votre RSQM Registre Sécurité Qualité Maintenance**
 - . Emission d'un CRV Compte Rendu de Visite
 - . Gestion de l'historique du DAE assurant la traçabilité réglementaire
 - Utilisation d'un logiciel spécifique développé autour de SAGE*
- **Protection environnement (recyclage, récupération, destruction)**
 - . Récupération, par enlèvement à nos frais, des appareils, consommables et accessoires en fin de vie
 - . Envoi au fabricant de l'appareil pour reconditionnement éventuel (dans la mesure où le fabricant le gère).
 - . Destruction des accessoires selon les normes en vigueur (référence ISO14001)
- **Conseils sur site**
 - . Conseil sur le fonctionnement et la vérification annuelle, avec le référent du défibrillateur
 - . Vérification des normes réglementaires d'installation du défibrillateur ou de son support
 - . Contrôle et conseil sur la signalétique
 - . Contrôle des accessoires (housse de transport, trousse urgence, électrodes de réserve)

2. Une présence nationale

Forte de 2 directions techniques et de 86 techniciens répartis sur tout le territoire national, Matecir Defibril répond aux exigences de la maintenance dans les meilleures conditions



3. Les directions techniques

3.1 Direction technique Etudes

Basée à La Roche-sur-Yon (85) et composée de 3 personnes, la direction « études » assure les services suivants :

- Veille réglementaire, concernant les fabricants et les titulaires de DAE
- Veille technique avec le suivi des évolutions de chaque type de DAE maintenu
- Veille matériovigilance, avec le suivi journalier des alertes fabricants et des autorités de santé
- Audit sur DAE occasion

Directeur technique études : Yohann MARCHAND 06 34 38 33 02 yohann.marchand@defibril.fr

3.2 Direction moyens techniques

Basée à Annonay (07), et composée de 7 personnes, la direction « moyens » assure les services suivants :

- Hotline services clients
- Gestion de la planification des interventions préventives et curatives
- Gestion des stocks d'intervention
- Formation des techniciens

Directeur technique moyens : Romain GUIRONNET 06 25 50 68 82 romain.guironnet@defibril.fr

4. Une hotline 365 jours par an

Les responsables techniques, le responsable Hotline, et 7 techniciens (rotation et astreinte) assurent un service Hotline de 8h00 à 22h00, 365 jours par an. Ces professionnels du service et du secourisme garantissent à nos clients une réactivité immédiate, tant en matière de conseil que d'intervention curative. Le taux de résolution immédiate du problème est de 98,5%.

0810 004 677 prix d'un appel local.

5. Les veilles

4 veilles spécifiques sont nécessaires au bon fonctionnement d'une activité de maintenance d'un dispositif médical.

5.1 Veille réglementaire et juridique

Nous prenons un soin particulier à commenter les réponses des **Ministères concernés (Santé, Industrie, Travail)** aux questions posées lors des sessions de l'Assemblée Nationale ou commissions Sénatoriales, ainsi que les nouvelles **normes AFNOR** (Association Française de Normalisation, sous contrôle du Ministère de l'Industrie). Tous ces textes parus au Journal Officiel, ainsi que les normes AFNOR ou recommandations A.N.S.M (ex Afssaps) **sont compilés dans notre base de Données.**

5.2 Veille technique

Nous avons développé une **veille technique** couvrant les principales marques distribuées en France, et suivons très attentivement toutes les alertes provenant de l'ANSM Agence Nationale de Surveillance des Médicaments et des produits de santé. Cette veille technique permet de suivre chacune des marques concernées et d'informer nos clients sur les actions à réaliser. Elle est associée à un service **Hotline** fonctionnant **365 jours / An, de 8h00 à 22h00** **Tel : 0810 00 46 77**

5.3 Veille Matériorvigilance

MATECIR DEFIBRIL dispose d'une structure de veille permanente lui permettant de surveiller toutes les alertes ou rappels ayant l'ANSM ou le constructeur pour origine, et ainsi d'informer les clients concernés.

L'équipe en charge de cette veille assure un suivi journalier des alertes et informations en provenance des autorités compétentes Ministère de la Santé, ANSM, de la F.D.A (Food & Drug Administration) et des constructeurs.

5.4 Veille financière consommables

Les consommables DAE (électrodes adulte et enfant, batterie ou piles) sont régulièrement soumis à des baisses de prix. L'évolution constante de notre parc de maintenance nous permet une négociation annuelle avec chaque fabricant, y compris ceux dont nous ne vendons pas les modèles. Ces baisses de prix profitent systématiquement à nos clients.

6. Déplacements sur site, délais d'intervention

6.1. Planification et organisation des interventions préventives

Matecir Defibril assure un **une visite obligatoire annuelle, à titre préventif.**

La date d'intervention préventive est définie après analyse de différents critères, dont les principaux sont :

Dates de péremption des consommables, horaires d'ouverture du site, date anniversaire du contrat.

Deux e-mails sont adressés au référent avant la date d'intervention du technicien. Le 1^{er} 2 semaines avant, le 2^{ème}, de rappel, 3 jours avant.

Dans l'heure qui suit la visite, le référent titulaire du DAE reçoit un **e-mail avec le compte-rendu de visite (CRV).**

6.2 Maintenance curative

Notre service Hotline fonctionne **365 jours par an, de 8h00 à 22h00**, et apporte une solution à 96% des problèmes.

Dans le cas d'un incident ne pouvant être géré par la hotline, un technicien se déplacera sur site sans un délai de 24 heures si information avant 12h00, ou 36 heures si information après 14h00.

Le service Hotline est assuré par des professionnels de la maintenance qui répondent en direct. Il ne s'agit en aucun cas d'une plateforme téléphonique.

7 La nécessité du test de choc

Le test de choc est impératif. La simple utilisation de l'auto test ne valide pas le cycle complet de l'envoi du choc et de la réanimation cardio pulmonaire. Or 90% des pannes constatées le sont lors de l'envoi du choc.

Se satisfaire de l'autotest équivaut à mettre le contact d'une voiture, mais sans rouler. Vous serez dans l'incapacité de tester la bonne qualité de l'embrayage, du freinage ou de la tenue de route.

Vérification qu'un choc inutile ne sera pas envoyé

Le test de choc est effectué 2 fois. La 1^{ère} avec le simulateur en mode « choc » pour vérifier le bon fonctionnement du DAE.

La 2^{ème} fois en mode « non choc » pour vérifier que le choc ne serait pas envoyé à une personne qui ne serait pas en fibrillation cardiaque, en situation de malaise vagal par exemple. **Ce 2^{ème} test est impératif. L'envoi du choc sur un cœur fonctionnant normalement serait extrêmement délétère, pouvant provoquer un arrêt cardiaque.**

Attention : Certains DAE ne permettent pas ce test de choc, voire l'interdisent (Heartsine, PhysioControl CR+).

8. Extraction des données ECG

Lors d'une utilisation thérapeutique, il sera demandé au titulaire du DAE de fournir les données ECG pour le traitement du patient. Cette procédure nécessite de disposer des **éléments nécessaires, logiciels et matériels, propres à chaque fabricant**.

9. Prêts de DAE

Lors d'un constat de défaut, notre service technique Hotline est alerté.

Nous démontrons que 98,2% des défauts sont analysés avec définition d'une solution, immédiate ou nécessitant un déplacement sur site.

A Cas de panne identifiée comme **réparable sur site** par notre service technique Hotline

- Intervention sous 1 jours ouvré si appel avant 14h00, 1 ou 2 jours ouvrés si appel après 14h00.

B Cas de panne identifiée comme **non réparable sur site** par notre service technique Hotline

- **B.1 DAE Sous Garantie, vendu par MATECIR DEFIBRIL**
Remplacement immédiat du DAE par un modèle identique neuf. Reprise totale de la durée de garantie.
- **B.2 DAE Hors Garantie, vendu par MATECIR DEFIBRIL**
Prêt gratuit immédiat d'un DAE de même modèle, pendant la **durée d'établissement du devis et de la réparation**. Le titulaire s'engage à répondre au devis dans les 30 jours suivant son émission
Au-delà, facturation de la location : 80,00€ H.T / mois
- **B.3 DAE Sous Garantie, non vendu par MATECIR DEFIBRIL**
Le titulaire fait jouer la garantie auprès du distributeur ou de la marque, avec l'assistance de MATECIR DEFIBRIL
Prêt gratuit immédiat d'un DAE de même mode pendant **2 mois**.
Au-delà, facturation de la location : 80,00€ H.T / mois
- **B.4 DAE Hors Garantie, non vendu par MATECIR DEFIBRIL**
MATECIR DEFIBRIL sollicite un devis auprès du fabricant.
Prêt gratuit immédiat d'un DAE de même mode, sous 2 jours, pendant la **durée d'établissement du devis et de la réparation**. Le titulaire s'engage à répondre au devis dans les 30 jours suivant son émission
Au-delà, facturation de la location : 80,00€ H.T / mois

C Vol ou vandalisme

- Prêt gratuit immédiat d'un DAE de même modèle, sous 2 jours ouvrés, pendant deux mois.
Au-delà, et en cas de non-restitution du prêt, facturation de la location : 80,00€ H.T / mois.

10. Signalisation maintenance

Modèle d'étiquette à apposer à proximité du défibrillateur automatisé externe ou sur son boîtier, conforme à l'Arrêté du 29 octobre 2019 relatif aux défibrillateurs automatisés externes et à leurs modalités de signalisation dans les lieux publics et les établissements recevant du public

DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE à votre disposition en cas d'urgence pour sauver une vie	
Si vous observez un dysfonctionnement sur cet appareil (ouverture, alarme, etc.), contactez le responsable ou signalez-le sur une des applications cartographiant les DAE.	
Date du contrôle :	
N° de série du DAE :	
Nom du fabricant du DAE :	
Nom du modèle du DAE :	
Raison sociale du responsable du DAE :	MATECIR SAS DEFIBRIL
Coordonnées du responsable du DAE :	0810 00 46 77 ou assist.tech@defibril.fr
Date de la prochaine maintenance :	
Electrodes de défibrillations à remplacer le :	Avant :
Batterie à remplacer le :	Avant :

L'étiquette sera fixée de façon à être visible de l'extérieur des boîtiers à l'aide d'une pochette autocollante.

Pour les boîtiers Aivia, elle sera positionnée à l'intérieur, sur la porte transparente, sans cacher le DAE ni son témoin de fonctionnement.

Pour les boîtiers métalliques, elle sera positionnée dans la pochette autocollante mais à l'extérieur du boîtier.

Pour les autres supports, ou les DAE sans support, elle sera positionnée dans une pochette autocollante et attachée à la housse de transport à l'aide d'un lien plastique

11. Une GMAO, gestion maintenance assistée par ordinateur

Matecir Defibril a investi plus de 200K€ dans un système informatique répondant aux spécificités de la gestion, maintenance et traçabilité des dispositifs médicaux.

Cette GMAO repose sur l'ERP (Enterprise Resource Planning) ou PGI (Progiciel de gestion Intégré) **SAGE**.

Historique, RSQM

Dans le respect des normes ISO, toutes nos procédures sont décrites et font l'objet de points de contrôles et de vérifications. Nous gérons ainsi pour chacun de nos clients le suivi des commandes des livraisons, des consommables et des interventions techniques. Ces procédures répondent en tous points à la **norme AFNOR «Maintenance des Dispositifs Médicaux » (NF - S 99-170)**, publiée le 17 mai 2013 pour laquelle nous sommes certifiés.

Ces informations permettent à nos clients, s'ils le souhaitent et en répondant aux exigences des lois, décrets et normes, d'assurer la prestation de maintenance ainsi que l'établissement et la mise à jour du **RSQM Registre de Sécurité Qualité Maintenance**.

- Nature du défibrillateur,
- Dates de mise en service,
- Nature des consommables
- Dates de mise en service et de péremption,
- Localisation,
- Coordonnées référents, de niveau d'intervention 1 et 2,

La **gestion des stocks** disponibles est également informatisée, nous permettant ainsi de réaliser les commandes de consommables au plus tard 60 jours avant les dates de péremption.

Envoi des données : Les techniciens disposent d'une tablette leur permettant la mise à jour automatique des données et la **transmission en temps réel du CRV** (compte rendu de visite) au référent.

12. Un accès aux informations ExtraNet pour le titulaire

Chaque client dont nous assurons la maintenance du parc de DAE dispose d'un accès ExtraNet lui permettant d'accéder aux **informations de chaque DAE, des commandes, des devis et des rapports de visite**.

[Vous trouverez en annexe les images et les rapports fournis.](#)

13. Gestion de la Base de Données Nationale

Respect des décrets de loi du 27 décembre 2018 et 29 octobre 2019

Le **décret n° 2018-1259 du 27/12/2018** et l'**arrêté du 29 octobre 2019 (voir annexe)** annoncent la création d'une base de données nationale de DAE, dont le but est d'informer les structures de secourisme Samu et sapeurs-pompiers, et d'assurer une **traçabilité**.

Art. 1^{er}. – Le ministère des solidarités et de la santé est chargé de la gestion, de l'exploitation et de la mise à disposition des données constituant la base de données créée par l'article L. 5233-1 du code de la santé publique.

Art. 2. – Les exploitants des défibrillateurs automatisés externes transmettent les informations relatives aux lieux d'implantation et à l'accessibilité de leurs appareils au gestionnaire de la base de données désigné par le présent décret, à compter des dates mentionnées à l'article 2 du décret du 19 décembre 2018 susvisé.

Obligation est donc faite au titulaire de déclarer son DAE, et d'assurer la mise à jour des informations.

L'initialisation des données implique impérativement le titulaire, puisque des données concernent l'accès au DAE (accès libre, horaires, etc...)

Matecir Defibril propose d'assister le titulaire pour cette initialisation puis de gérer ensuite les mises à jour faisant suite à chacune des interventions des techniciens et des remplacements de consommables.

14. Audit préalable sur alerte matériovigilance pour DAE non neuf

Tous les DAE placés sous maintenance qui ne sont pas neufs font l'objet d'un audit préalable afin de définir s'il n'y a pas eu d'alertes de sécurité (matériovigilance) concernant l'appareil et/ou les consommables. Les informations fournies par le référent sont compilées dans notre base de Données, et nous permettent de définir dès le début du contrat si le DAE doit subir ou non une mise à jour logicielle, voire un rappel du DAE.

En 2014, l'ANSM a réalisé une enquête démontrant que moins de 10% des titulaires de DAE avaient été informés des alertes de sécurité. Changer des consommables sur un appareil qui ne fonctionnera pas n'a aucun sens.

15. Développement durable / Cadre environnemental

Collecte et recyclage des appareils de défibrillation et des accessoires associés

- Récupération par enlèvement à nos frais des appareils et accessoires usagés à remplacer.
- Envoi au fabricant de l'appareil pour reconditionnement éventuel.
- Destruction des accessoires selon les normes en vigueur (référence **ISO 14001**)

Collecte et recyclage des batteries

- Récupération par nos techniciens des batteries usagées lors de leurs remplacements
- Dépôt à nos frais des batteries usagées dans les centres habilités

16. Transfert de responsabilité

Comme toute entreprise intervenant dans le cadre d'un entretien ou maintenance d'un appareil, Matecir Defibril endosse l'entière responsabilité d'un dysfonctionnement du DAE dans le cadre des opérations qui lui sont confiées : matériovigilance concernant le DAE et les consommables, mise à jour logiciel, validité des consommables en fonction de leur date de péremption, test physique de l'appareil avec simulateur.

En toute logique, ce transfert de responsabilité n'exonère pas le titulaire d'une surveillance régulière, afin d'éviter toute dégradation ou panne brutale non détectable lors de la visite de contrôle.

17. Responsabilité Civile professionnelle

Nous devons faire face à une concurrence où la grande majorité des distributeurs ne dispose pas d'un effectif technique, et **sous-traite alors les prestations de maintenance des défibrillateurs à des associations de secourisme dédiées à la formation.**

Ces associations, quasiment toutes de loi 1901, ne souscrivent pas à l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle propre à l'activité « Maintenance », et ne sont pas déclarées auprès de l'ANSM comme des sociétés intervenant dans le cadre d'une activité de maintenance d'un dispositif médical.

A titre d'exemple et d'information, le plafond des garanties de notre assurance est de :

- 8 millions d'euros pour la responsabilité civile d'exploitation et professionnelle
- 3,5 millions d'euros pour la responsabilité employeur (cas de faute inexcusable).

Tous les techniciens de MATECIR SAS DEFIBRIL sont salariés et bénéficient de l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle (R.C Pro) de l'entreprise, dans laquelle est prise en compte l'activité « maintenance de dispositifs médicaux ».

18. Annexes

- ✓ ExtraNet
- ✓ Décrets Base de Données Nationale

Maintenance Matecir Defibril Un ExtraNet dédié à nos clients pour un suivi facile et précis

Une interface intuitive et simple d'utilisation

The screenshot shows the home page of the Defibril website. At the top, there is a navigation bar with the Defibril logo on the left and menu items: Accueil, Matériels, Devis, Commandes, Déconnexion, and a user profile icon for Nicolas D'AGOSTINO. The main content area is titled 'Accueil' and 'MATECIR SAS DEFIBRIL'. It features a paragraph about certifications (ISO 9001, ISO 13485, AFNOR NF S99-170) and a list of services. Below this, there is contact information for MATECIR SAS DEFIBRIL, including the address (395 rue Albert Camus, St Joseph II Bat. H3, 06700 Saint-Laurent-du-Var), phone number (04 93 01 46 54), fax number (04 93 01 42 99), and email (contact@defibril.fr).

Un accès direct et sécurisé à votre compte Defibril : <http://crm.defibril.fr/serviceclient>

The screenshot shows the login page of the Defibril website. At the top, there is a navigation bar with the Defibril logo on the left and menu items: Connexion and Accueil. The main content area is titled 'Connexion' and features two input fields: '* Nom d'utilisateur:' and '* Mot de passe:'. Below these fields is a link that says 'MODIFIER LE MOT DE PASSE' and a purple button labeled 'Connexion'.

Un visuel clair de votre parc de défibrillateurs

Vos matériels

Votre responsable de compte : Nicolas D'AGOSTINO

Nom :
HEARTSINE SAMARITAN PAD 300P

N° de serie :
18D30001234

Contrat de maintenance :
06.2020.11.001

Adresse complète :
395 rue Albert Camus Le St Joseph II, 06700 Saint-Laurent-du-Var

Nom :
ZOLL AED PLUS

N° de serie :
X03A-67891

Contrat de maintenance :
06.2020.11.001

Adresse complète :
RD du val d'Annault , 06700 Saint-Laurent-du-Var

Nom :
ZOLL AED PLUS

N° de serie :
X01A-12345

Contrat de maintenance :
06.2020.11.001

Adresse complète :
24 rue de la Gloire , 06700 Saint-Laurent-du-Var

Un résumé des informations concernant votre matériel

Matériel

Retour

Nom: ZOLL AED PLUS	N° de serie: X03A-67891	Type boîtier: KIT MURAL DEFIBRIL	
Réfèrent: Nicolas D'AGOSTINO ☎ 04 93 01 46 54	Date d'achat: 01/02/2003	Maintenu par nous: Oui	
Adresse: RD du val d'Annault	Emplacement: Voiture Nico	Accès Public Horaires: Lundi au vendredi 9h-18h	
Electrodes 1: ELECTRODES ADULTES CPR-D (5 ans) KIRèa ZOLL AED PLUS/PRO-8900080001	Date pption Elect 1: 05/06/2022	Electrodes 2:	Date pption Elect 2:
Electrodes Enfants 1: ELECTRODES PEDIA PEDI-PADZ II ZOLL AED PLUS/PRO - D8900081001	Date pption Elect Enfants 1: 08/05/2021	Electrodes Enfants 2:	Date pption Elect Enfants 2:
Batterie 1: PILES LITHIUM DURACELL (5 ans) ZOLL AED PLUS - D8000080701-10	Date prochain Chgt Batterie 1: 05/11/2024	Batterie 2:	Date Chgt Batterie 2:
Date de visite d'assistance: 23/11/2020			Hors Service:

Comptes rendus de visite associés au matériel

N° CR	Fichier	Date de visite (sans MAJ)	Type	Utilisateur	Statut
90286	CR - Zoll AED Plus-1606120552339_52.pdf	23/11/2020	Assistance	Romain GUIRONNET	Terminé

Un accès à vos devis en cours en un clic

Votre devis

Pour consulter le détail du devis merci de cliquer sur le bouton «Télécharger devis»

Retour Télécharger devis

Référence: DE-201123/79152 Créé le: 23/11/2020 9:48 AM Date validité: 22/02/2021 12:00 PM

Description: kit PVC X01A-12345 Statut: En cours

Total: EUR 32,8 Votre interlocuteur: Mylène DURUFLE E-mail:

Nom Contact Livraison *: Adresse d'expédition *: Commentaire (pour toute information spécifique à nous communiquer : changement de contact, coordonnées, etc.)

Email Contact Livraison *:

Téléphone Contact Livraison *:

Pour valider le devis, merci de renseigner votre code de validation :

Valider

Si le devis ne correspond pas à vos attentes ou si vous avez constaté une erreur sur vos informations société, merci de contacter votre interlocuteur

Contenu du devis:

Produit	Commentaire	Prix standard (EUR)	Quantité	Remise (%)	Total ligne (EUR)
KIT 5 SIGNALETIQUES EN PVC DEFIBRIL - DSPVC111000		39,00	1,00	30,00	27,30
Participation frais d'envoi et gestion courrier	Pour n° de série X01A-12345	0,00	1,00	0,00	0,00
		2,40	1,00	100,00	0,00

Ainsi qu'à vos commandes passées

Vos commandes passées depuis 30 jours via l'Extranet

Référence	Description	Montant HT (EUR)	Devis associé
BC-201106/25185	trousse X15J75695	24,50	DE-201105/78653
BC-201119/25381	trousse X15J75695	35,00	DE-201105/78653
BC-201124/25454	Pédia X01A-12345	70,00	DE-201123/79151

Accès aux comptes rendus de visite

Page suivante

Nom du technicien : Romain GUIRONNET	Date : 23/11/2020	N° de rapport : 90286
Type d'intervention : Assistance		
Nom du client : Defibril Test Devis.	N° du contrat : 06.2020.11.001	Emplacement DAE : Voiture Nico
Adresse DAE : 395 rue Albert Camus Le St Joseph II, 06700 Saint-Laurent-du-Var		
Jours et horaires d'ouverture du client : Lundi au vendredi 9h-18h		
Référent 1 : D'AGOSTINO Nicolas		Tel : 04 93 01 46.54
Email : nicolas.dagostino@defibril.fr; nicolas2.dagostino@defibril.fr		Portable : 06
Référent 2 :		Tel :
Email ; :		Portable :
N° série du DAE : X03A-67891	Modèle du DAE : ZOLL AED PLUS	Version DAE : P:06.24
Date de mise en service : 01/03/2003	Installation : Itinérant	
Mode de récupération des données : Port infrarouge		
Jours et horaires d'accès au DAE : Lundi au vendredi 9h-18h		

Informations connues à notre arrivée

Date d'installation des Piles : 05/11/2019	Marque des piles : Duracell	Date de fabrication des piles : 01/03/2018
Date de prochain changement des piles : 05/11/2024		DLU des piles : 01/07/2027
Marque des piles de réserve :	DLU des piles de réserve :	Date de fabrication des piles de réserve :
Date de péremption électrodes adultes : 05/06/2022	N° de lot électrodes adultes : 1616	
Date de péremption électrodes adultes de réserves :	N° de lot électrodes adultes de réserves :	
Date de péremption électrodes enfants : 08/05/2021	N° de lot électrodes enfants : 1623	
Date de péremption électrodes enfants de réserves :	N° de lot électrodes enfants de réserves :	
Type de support : KIT MURAL DEFIBRIL	N° de série du support :	Options du support :

Compte-rendu de l'intervention

	Contrôle	
	OUI	NON
Le N° de série du DAE est conforme aux indications connues et son état général est satisfaisant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présence d'une housse de transport et état général satisfaisant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le port infrarouge du DAE est en bon état (non fissuré, dépoussiéré)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le capot du DAE est présent et en bon état	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le label interface (pictogrammes) est en bon état	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présence de ciseaux / rasoir / compresse absorbante / gants / Protection insufflations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les broches ou picots de connexions des électrodes dans le DAE sont en parfait état	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les électrodes adultes sont présentes / non ouvertes / opérationnelles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Date de changement :	Nouvelle péremption :	Nouveau N° de lot :
Les électrodes enfants sont présentes / non ouvertes / opérationnelles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Date de changement :	Nouvelle péremption :	Nouveau N° de lot :
Les piles sont opérationnelles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Date d'installation :	Nouvelle date de fabrication :	Nouvelle DLU :
Nouvelle marque des piles :	Nouvelle date prochain changement pile :	
Les électrodes adultes de réserves sont présentes / non ouvertes / opérationnelles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Date de changement :	Nouvelle péremption :	Nouveau N° de lot :
Les électrodes enfants de réserves sont présentes / non ouvertes / opérationnelles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Date de changement :	Nouvelle péremption :	Nouveau N° de lot :
Présence de pile de réserve	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Date de changement :	Nouvelle date de fabrication :	Nouvelle DLU :
Nouvelle marque des piles :		
L'ensemble des parties métalliques du DAE sont en parfait état (absence de rouille...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A l'allumage les leds rouges des pictogrammes fonctionnent et le chrono s'affiche sur l'écran LCD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les inscriptions de l'écran LCD de l'appareil sont lisibles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les messages émis par le haut-parleur sont clairs et compréhensibles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'autotest manuel de fonctionnement s'est déroulé avec succès	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du choc conseillé sur la fibrillation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de l'envoi du choc dans le simulateur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du métronome et de la correction de l'amplitude du massage cardiaque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du choc déconseillé sur un rythme cardiaque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom du technicien : **Romain GUIRONNET**

Date : **23/11/2020**

N° de rapport : **90286**

Type d'intervention : **Assistance**

Nom du client : **Defibril Test Devis.**

N° du contrat : **06.2020.11.001**

Emplacement DAE : **Voiture Nico**

Adresse DAE : **395 rue Albert Camus Le St Joseph II, 06700 Saint-Laurent-du-Var**

Jours et horaires d'ouverture du client : **Lundi au vendredi 9h-18h**

Compte-rendu de l'intervention (suite)

	Contrôle	
	OUI	NON
Mise en place de la nouvelle étiquette de suivi sur le DAE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'emplacement choisi pour le DAE est connu et permet un accès facile pour tout public	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présence d'un support adapté à l'emplacement du DAE et état général satisfaisant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le support est conforme aux informations connues	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nouveau type de support :	Nouvelles options :	
Nouveau N° de série :		
Un représentant du client est présent pendant la vérification	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom Prénom : GUIRONNET Romain		
La signalétique est conforme aux exigences réglementaires et est suffisante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le témoin de fonctionnement du DAE est visible de l'extérieur du support	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Devis à réaliser	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Infos devis :

Panne détectée

Infos panne :

En cas de panne du DAE ou du boîtier, contacter l'assistance technique au 0810 00 46 77 ou assist.tech@defibril.fr

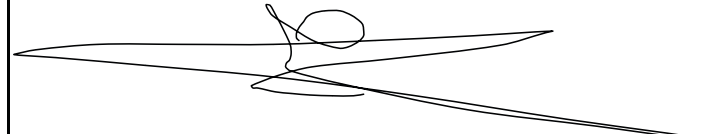
Commentaires :

La Direction Technique

Signature du client : **Lundi au vendredi 9h-18h**

DEFIBRIL
MATEOIR SAS
395 Rue Albert Camus
"Le St Joseph II" Bât. H3
06700 St Laurent du Var
Tél : 04 93 01 46 54 - Fax : 04 93 01 42 99
Siret : 751 038 571 00038

Le: 23/11/2020



Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Décret n° 2018-1259 du 27 décembre 2018 relatif à la base de données nationale des défibrillateurs automatisés externes

NOR : SSAP1835305D

Publics concernés : les exploitants de défibrillateurs automatisés externes.

Objet : désignation du maître d'ouvrage de la base de données nationale relative aux lieux d'implantation des défibrillateurs automatisés externes ainsi qu'à leur accessibilité territoriale.

Entrée en vigueur : le décret entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le décret, pris pour l'application de l'article L. 5233-1 du code de la santé publique, a pour objet de désigner le responsable de la base de données nationale relative aux lieux d'implantation des défibrillateurs automatisés externes ainsi qu'à leur accessibilité territoriale. Le déploiement de la base de données s'effectuera de manière échelonnée à compter du 1^{er} janvier 2020.

Références : le décret et les dispositions du code de la santé publique qu'il modifie peuvent être consultées sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre de la santé et des solidarités,

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 5233-1 ;

Vu le décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes,

Décète :

Art. 1^{er}. – Le ministère des solidarités et de la santé est chargé de la gestion, de l'exploitation et de la mise à disposition des données constituant la base de données créée par l'article L. 5233-1 du code de la santé publique.

Art. 2. – Les exploitants des défibrillateurs automatisés externes transmettent les informations relatives aux lieux d'implantation et à l'accessibilité de leurs appareils au gestionnaire de la base de données désigné par le présent décret, à compter des dates mentionnées à l'article 2 du décret du 19 décembre 2018 susvisé.

Art. 3. – La ministre des solidarités et de la santé est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 décembre 2018.

EDOUARD PHILIPPE

Par le Premier ministre :

La ministre des solidarités
et de la santé,

AGNÈS BUZYN

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 29 octobre 2019 relatif au fonctionnement de la base de données nationale des défibrillateurs automatisés externes (DAE)

NOR : SSAP1932161A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 123-5, L. 123-6 et R. 123-19 ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 5233-1, R. 5211-5, R. 5212-25 et R. 6311-15 ;

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu le décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes ;

Vu le décret n° 2018-1259 du 27 décembre 2018 relatif à la base de données nationale des défibrillateurs automatisés externes,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La base de données mentionnée à l'article L. 5233-1 du code de la santé publique, et dénommée « base de données nationale des défibrillateurs automatisés externes », permet le recueil et le traitement de données relatives aux lieux d'implantation, à l'accessibilité et aux caractéristiques techniques des défibrillateurs automatisés externes sur l'ensemble du territoire.

La base de données permet :

- aux exploitants de répondre à l'obligation légale de déclaration des données relatives aux défibrillateurs ;
- la diffusion et la mise à disposition des données dans les conditions définies par le présent arrêté.

Art. 2. – Le directeur général de la santé est chargé de la gestion, de l'exploitation et de la mise à disposition des données de la base de données des défibrillateurs automatisés externes.

Art. 3. – Les données relatives aux lieux d'implantation et à l'accessibilité des défibrillateurs automatisés externes sur l'ensemble du territoire sont définies en annexes du présent arrêté :

- l'annexe 1 précise les informations qui devront être obligatoirement transmises par l'exploitant du défibrillateur ;
- l'annexe 2 liste les informations complémentaires non obligatoires qui pourront être transmises par l'exploitant du défibrillateur ;
- l'annexe 3 liste les informations déterminées automatiquement par l'outil informatique.

L'ensemble des informations obligatoires, complémentaires non obligatoires et techniques font l'objet d'une validation par l'exploitant du défibrillateur.

Art. 4. – Ces données sont transmises par les exploitants :

- soit au moyen du formulaire disponible sur le portail dédié, dont le lien est accessible depuis le site du ministère chargé de la santé ;
- soit par le dépôt d'un fichier sur le portail dédié, dont le lien est accessible depuis le site du ministère chargé de la santé, conformément au format en annexe 4 ;
- soit par une interface technique conforme aux spécifications de la base de données.

Art. 5. – Tout accès aux données de la base de données s'effectue dans le respect des principes prévus au présent article.

Les règles de diffusion, publiques ou limitées, sont précisées dans les annexes 1, 2 et 3 du présent arrêté. Seules les données en accès libre sont diffusées en *open data*.

L'exploitant du défibrillateur a accès à l'intégralité des données, publiques et limitées, relatives aux défibrillateurs qu'il a déclarés.

Toute demande d'extrait de données en accès limité, autre que précitée, est examinée par le responsable de traitement mentionné à l'article 2, au regard de la finalité de leur traitement et dans le respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés susvisée.

Art. 6. – Le directeur général de la santé veille au respect des droits d'accès aux données de la base de données nationale des défibrillateurs automatisés externes.

Art. 7. – Le droit d'opposition prévu à l'article 56 de la loi du 6 janvier 1978 susvisée ne s'applique pas aux données mentionnées à l'annexe 1 du présent arrêté.

Les droits d'accès et de rectification prévus aux articles 49 et 50 de la loi du 6 janvier 1978 susvisée s'exercent auprès du directeur général de la santé, 14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP. Par courriel, ce droit à rectification peut s'exercer sur l'adresse : dgs-rgpd@sante.gouv.fr.

Art. 8. – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Art. 9. – Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 octobre 2019.

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur général
adjoint de la santé,
M.-P. PLANEL*

ANNEXE 1

LISTE DES DONNÉES OBLIGATOIREMENT TRANSMISES PAR L'EXPLOITANT DU DÉFIBRILLATEUR

LISTE DES DONNÉES OBLIGATOIRES						
DONNÉES RELATIVES À L'IDENTIFICATION ET À LA LOCALISATION DU DAE						
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
etat_valid	Validation par l'exploitant des données	Chaîne de caractères Énumération	Un seul choix parmi les possibilités suivantes : validées, en attente de validation, mises en doute		Technique	Publique
nom	Nom donné au DAE	Chaîne de caractères	Nom du défibrillateur déterminé librement	DAE-MinSanté-Duquesne DAE-Boulangerie-avenue-Kléber	Obligatoire	Publique
lat_coor1	Coordonnée de latitude	Nombre réel	Les coordonnées sont exprimées conformément à la projection légale. Le signe de séparation entre les parties entière et décimale du nombre est le point.		Obligatoire	Publique
long_coor1	Coordonnée de longitude	Nombre réel	Les coordonnées sont exprimées conformément à la projection légale. Le signe de séparation entre les parties entière et décimale du nombre est le point.		Obligatoire	Publique
DONNÉES RELATIVES AUX MODALITÉS D'ACCÈS DU DAE						
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
acc	Environnement d'accès du DAE	Chaîne de caractères Énumération	Un seul choix possible parmi les 2 possibilités suivantes : intérieur ou extérieur		Obligatoire	Publique
acc_lib	Accès libre du DAE	Booléen	Présence d'un DAE en accès libre, avec la possibilité de l'utiliser sans l'intervention d'une personne habilitée (par exemple dans le cas où le DAE serait dans un coffre fermé à clé). Un seul choix parmi les deux possibilités suivantes : OUI/NON		Obligatoire	Publique
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
disp_j	Jours d'accessibilité de l'appareil	Chaîne de caractères Énumération	Jours lors desquels le DAE est accessible. Plusieurs choix possibles parmi les propositions suivantes : 7j/7, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche, jours fériés, événements	Lundi, mercredi, vendredi	Obligatoire	Publique
disp_h	Heures d'accessibilité de l'appareil	Chaîne de caractères Énumération	Heures lors desquelles le DAE est accessible. Plusieurs choix possibles parmi les propositions suivantes : 24h/24, heures ouvrables, heures de nuit	Heures ouvrables	Obligatoire	Publique

LISTE DES DONNÉES OBLIGATOIRES						
tel1	Numéro de téléphone 1 sur le site d'implantation du DAE	Chaîne de caractères	Numéro de téléphone de la personne à contacter sur le site d'implantation du DAE, effectivement joignable. Conformité au standard norme ITU E123 et E164. Aucun séparateur entre les chiffres ne doit être utilisé	+33601020304	Obligatoire	Limitée
DONNÉES RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU DAE						
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
etat_fonct	Etat de fonctionnement du DAE	Chaîne de caractères Énumération	Un seul choix parmi les possibilités suivantes : En fonctionnement / Hors service / Supprimé définitivement / Absent momentanément / Inconnu		Obligatoire	Publique
fab_rais	Raison sociale du fabricant du DAE	Chaîne de caractères	Telle qu'elle est indiquée sur le registre du commerce, en dehors de tout nom commercial	CardiacScience, Philips, Physio-Control, Shiller, Zoll	Obligatoire	Limitée
modele	Nom du modèle de DAE	Chaîne de caractères	Nom tel qu'il est inscrit sur le DAE et/ou sa notice	G3, HS1, CR+, Fredeasy, AED PLUS	Obligatoire	Limitée
num_serie	Numéro de série du DAE	Chaîne de caractères	Numéro tel qu'il est inscrit sur le DAE	X09E409930	Obligatoire	Limitée
dermnt	Date de la dernière maintenance du DAE	Date	Les dates sont exprimées au format ISO 8601. La déclaration se fera selon le format suivant : AAAA-MM-JJ	2020-02-01	Obligatoire	Publique
DONNÉES RELATIVES À L'EXPLOITANT						
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
expt_siren	Numéro SIREN de l'exploitant	Chaîne de caractères	Chaîne de 9 chiffres telle qu'elle est délivrée par l'INSEE		Obligatoire	Limitée
expt_rais	Raison sociale de l'exploitant, personne morale	Chaîne de caractères	Telle qu'elle est indiquée sur le registre du commerce, en dehors de tout nom commercial. L'exploitant est le propriétaire du DAE, seul responsable de la déclaration sur la base		Obligatoire	Publique
expt_tel1	Numéro de téléphone 1 de l'exploitant	Chaîne de caractères	Conformité au standard norme ITU E123 et E164. Aucun séparateur entre les chiffres ne doit être utilisé	+33601020304	Obligatoire	Limitée
expt_email	Adresse électronique de l'exploitant	Chaîne de caractères	Conformité au standard		Obligatoire	Limitée

ANNEXE 2

LISTE DES DONNÉES COMPLÉMENTAIRES NON OBLIGATOIRES
TRANSMISES PAR L'EXPLOITANT DU DÉFIBRILLATEUR

LISTE DES DONNÉES COMPLÉMENTAIRES NON OBLIGATOIRES						
DONNÉES RELATIVES À L'IDENTIFICATION ET À LA LOCALISATION DU DAE						
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
adr_num	Numéro de la voie et, le cas échéant, suffixe d'implantation du DAE	Chaîne de caractères	Cette information suffixée peut être un indice de répétition ('bis', 'ter', 'qua', 'qui', etc. codés sur 3 caractères en minuscules) ou un complément comme le nom d'entrée d'immeuble ('a', 'b', 'c', 'a1', 'b2', 'lesmimosas', etc. codés en minuscules non accentuées, sans espace ni limite du nombre de caractères). Dans le cas des voies ou des lieux-dits sans adresse, la valeur '99999' est attendue. Dans le cas d'une adresse indiquant un intervalle entre deux numéros, ces derniers sont séparés par une barre oblique. Conformité au format Base Adresse Locale (BAL) en priorité et le cas échéant suivant les standards de la Base Adresse Nationale (BAN)	3bis 4b 21/25	Facultatif	Publique

LISTE DES DONNÉES COMPLÉMENTAIRES NON OBLIGATOIRES						
adr_voie	Type et nom de la voie ou lieu-dit d'implantation du DAE	Chaîne de caractères Champ libre	Champ libre à compléter en majuscules et minuscules accentuées. Maximum 255 caractères. Conformité au format Base Adresse Locale (BAL) en priorité et le cas échéant suivant les standards de la Base Adresse Nationale (BAN)	avenue Duquesne	Facultatif	Publique
DONNÉES RELATIVES AUX MODALITÉS D'ACCÈS DU DAE						
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
acc_pcsec	Poste de sécurité	Booléen	Présence d'un poste de sécurité au sein du bâtiment. Un seul choix parmi les deux possibilités suivantes : OUI/NON		Facultative	Publique
acc_acc	Présence d'un accueil public	Booléen	Présence de personnels d'accueil dans le bâtiment. Un seul choix parmi les deux possibilités suivantes : OUI/NON		Facultative	Publique
acc_etg	Etage d'accessibilité du DAE	Chaîne de caractères Champ libre	Etage du bâtiment dans lequel le DAE est accessible. L'étage est saisi en valeur numérique selon la convention suivante : 0 signifie rez-de chaussée, -1 signifie sous-sol, 1 signifie 1 ^{er} étage, etc. Champ libre à compléter en majuscules et minuscules accentuées. Maximum 255 caractères	0 - 1	Facultative	Publique
acc_complt	Complément d'information sur l'accès au DAE	Chaîne de caractères Champ libre	Les informations sur la situation du DAE sont saisies de manière libre et sans limite de caractères, en veillant à être le plus clair possible et à utiliser des repères facilement identifiables (machines à café, extincteur, etc.). Champ libre à compléter en majuscules et minuscules accentuées.	Au bout du couloir gauche, dans un renfoncement à droite	Facultative	Publique
photo1	Photo 1 du DAE dans son environnement	Chaîne de caractères	Photo au format url. Il est préconisé un plan large pour que le DAE soit visible dans son environnement. La photo déposée devra être libre de droit, sous format Open Source.		Facultative	Publique
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
photo2	Photo 2 du DAE dans son environnement	Chaîne de caractères	Photo au format url. Il est préconisé un plan large pour que le DAE soit visible dans son environnement. La photo déposée devra être libre de droit, sous format Open Source.		Facultative	Publique
disp_complt	Complément d'information sur la disponibilité du DAE	Chaîne de caractères Champ libre	Toutes informations complémentaires concernant la disponibilité jugées utiles au format OpenstreetMap. Champ libre à compléter en majuscules et minuscules accentuées. Maximum 255 caractères	Mo-Fr 08 : 00-09 : 00	Facultative	Publique
tel2	Numéro 2 de téléphone sur le site d'implantation du DAE	Chaîne de caractères	Numéro de téléphone de la personne à contacter sur le site d'implantation du DAE. Conformité au standard norme ITU E123 et E164. Aucun séparateur entre les chiffres ne doit être utilisé	+331020304-05	Facultative	Limitée
site_email	Adresse email de contact du site où le DAE a été implanté	Chaîne de caractères	Conformité au standard		Facultative	Limitée
DONNÉES RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU DAE						
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
date_instal	Date d'installation du DAE	Date	Les dates sont exprimées au format ISO 8601. La déclaration se fera selon le format suivant : AAAA-MM-JJ	2020-02-01	Facultative	Publique
fab_siren	Numéro SIREN du fabricant du DAE	Chaîne de caractères	Chaîne de 9 chiffres telle qu'elle est indiquée sur le registre du commerce		Facultative	Limitée
mnt_siren	Numéro SIREN du mainteneur du DAE	Champ numérique	Chaîne de 9 chiffres telle qu'elle est indiquée sur le registre du commerce		Facultative	Limitée

LISTE DES DONNÉES COMPLÉMENTAIRES NON OBLIGATOIRES						
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
id_euro	Identifiant unique du dispositif (IUD européen)	Chaîne de caractères	Numéro tel qu'il sera inscrit sur le DAE		Facultative	Publique
lc_ped	Présence d'électrodes pédiatriques	Booléen	Indiquer la présence ou non d'électrodes pédiatriques avec l'appareil. Un seul choix parmi les deux possibilités suivantes : OUI/NON		Facultative	Publique
dtp_r_lcped	Date de péremption des électrodes pédiatriques	Date	Les dates sont exprimées au format ISO 8601. La déclaration se fera selon le format suivant : AAAA-MM-JJ	2020-02-01	Facultative	Publique
dtp_r_lcad	Date de péremption des électrodes adultes	Date	Les dates sont exprimées au format ISO 8601. La déclaration se fera selon le format suivant : AAAA-MM-JJ	2020-02-01	Facultative	Publique
dtp_r_bat	Date de péremption de la batterie	Date	Les dates sont exprimées au format ISO 8601. La déclaration se fera selon le format suivant : AAAA-MM-JJ	2020-02-01	Facultative	Publique
freq_mnt	Fréquence de la maintenance	Chaîne de caractères Champ libre	Echelle de temps entre deux interventions de maintenance sur un appareil. Champ libre à compléter en majuscules et minuscules accentuées. Maximum 255 caractères	2 fois par an 1 fois tous les deux mois	Facultative	Publique
dispsurv	Dispositif de surveillance à distance du DAE	Booléen	Le DAE est-il équipé d'un dispositif connecté de surveillance à distance ? Un seul choix parmi les deux possibilités suivantes : OUI/NON		Facultative	Publique
DONNÉES RELATIVES À L'EXPLOITANT						
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
expt_tel2	Numéro de téléphone 2 de l'exploitant	Champ numérique	Conformité au standard norme ITU E123 et E164. Aucun séparateur entre les chiffres ne doit être utilisé	+331020304-05	Facultative	Limitée

ANNEXE 3

LISTE DES DONNÉES DÉTERMINÉES AUTOMATIQUEMENT PAR DES OUTILS TECHNIQUES

LISTE DES DONNÉES TECHNIQUES						
DONNÉES RELATIVES À L'IDENTIFICATION ET À LA LOCALISATION DU DAE						
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
gid	Identifiant interne du DAE dans la base de données	Chaîne de caractères	Champ défini automatiquement par le système d'information. Aucune action requise lors de la déclaration des données.		Technique	Limitée
x_coor2	Coordonnée X	Nombre réel	Les coordonnées sont exprimées conformément au système national de référence de coordonnées géographiques et planimétriques ou à défaut en WGS 84. Le signe de séparation entre les parties entière et décimale du nombre est le point.	46.179307	Technique	Publique
y_coor2	Coordonnée Y	Nombre réel	Les coordonnées sont exprimées conformément au système national de référence de coordonnées géographiques et planimétriques ou à défaut en WGS 84. Le signe de séparation entre les parties entière et décimale du nombre est le point.	6.127334	Technique	Publique
xy_precis	Précision des coordonnées X et Y	Nombre réel	Il s'agit du niveau de précision de la localisation selon la méthode utilisée pour poser le point XY à cet endroit.		Technique	Publique
id_adr	Clé d'interopérabilité	Chaîne de caractères	Champ défini automatiquement par le système d'information suivant les standards de la Base Adresse Locale (BAL) en priorité et le cas échéant suivant les standards de la Base Adresse Nationale (BAN). Aucune		Technique	Publique

LISTE DES DONNÉES TECHNIQUES						
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
			action lors de la déclaration des données requise			
com_insee	Code Insee de la commune d'implantation du DAE	Chaîne de caractères	Conformité au format Base Adresse Locale (BAL) en priorité et le cas échéant suivant les standards de la Base Adresse Nationale (BAN)	14118	Technique	Publique
com_cp	Code postal de la commune d'implantation du DAE	Chaîne de caractères	Conformité au format Base Adresse Locale (BAL) en priorité et le cas échéant suivant les standards de la Base Adresse Nationale (BAN)	69100	Technique	Publique
com_nom	Nom de la commune d'implantation du DAE	Chaîne de caractères	Conformité au format Base Adresse Locale (BAL) en priorité et le cas échéant suivant les standards de la Base Adresse Nationale (BAN)	Caen	Technique	Publique
DONNÉES RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU DAE						
mnt_rais	Raison sociale du mainteneur	Chaîne de caractères	Telle qu'elle est indiquée sur le registre du commerce, en dehors de tout nom commercial		Technique	Limitée
maj_don	Date de la dernière mise à jour des données	Chaîne de caractères	Champ calculé automatiquement par le système d'information. Aucune action lors de la déclaration des données requise.		Technique	Publique
DONNÉES RELATIVES À L'EXPLOITANT						
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
expt_type	Code APE de l'exploitant	Chaîne de caractères	Champ calculé automatiquement par le système d'information lors du renseignement du numéro SIREN. Aucune action lors de la déclaration des données requises		Technique	Limitée
expt_num	Numéro de la voie et, le cas échéant, suffixe, où est situé l'exploitant	Chaîne de caractères	Cette information suffixée peut être un indice de répétition ou un complément comme le nom d'entrée d'immeuble. Conformité au format Base Adresse Locale (BAL) en priorité et le cas échéant suivant les standards de la Base Adresse Nationale (BAN)		Technique	Limitée
Champ	Libellé	Type	Description	Exemple	Valeur	Diffusion
expt_voie	Type et nom de la voie ou lieu-dit où est situé l'exploitant	Chaîne de caractères Champ libre	Conformité au format Base Adresse Locale (BAL) en priorité et le cas échéant suivant les standards de la Base Adresse Nationale (BAN)	avenue Duquesne	Technique	Limitée
expt_insee	Code Insee de la commune où est situé l'exploitant	Chaîne de caractères	Conformité au format Base Adresse Locale (BAL) en priorité et le cas échéant suivant les standards de la Base Adresse Nationale (BAN)	14118	Technique	Limitée
expt_cp	Code postal où est situé l'exploitant	Chaîne de caractères	Conformité au format Base Adresse Locale (BAL) en priorité et le cas échéant suivant les standards de la Base Adresse Nationale (BAN)	30700	Technique	Limitée
expt_com	Commune où est situé l'exploitant	Chaîne de caractères	Conformité au format Base Adresse Locale (BAL) en priorité et le cas échéant suivant les standards de la Base Adresse Nationale (BAN)	Saint-Siffret	Technique	Limitée

ANNEXE 4

FORMAT DES FICHIERS TRANSMIS SUR LE PORTAIL DU MINISTÈRE

Règles de gestion des fichiers csv transmis via le portail du ministère
Encodage : UTF-8
Séparateur : point-virgule

Règles de gestion des fichiers csv transmis via le portail du ministère

Pour permettre l'utilisation de caractères spéciaux et du séparateur (retour à la ligne, point-virgule, etc.) comme valeur dans un champ texte, le champ doit être encadré par un séparateur de texte « guillemet ».

Tous les champs doivent être présents. Si la donnée n'est pas disponible, pour les champs non obligatoires, la colonne doit être présente et vide.

Nom du fichier : DAE_SIREN_AAAAMMJJ.csv

Avec SIREN = SIREN exploitant

Exemple : DAE_123456789_20190927.csv

Les mises à jour sont effectuées à partir du fichier communiqué précédemment et reprennent, en les modifiant le cas échéant, les données qui y figurent déjà. Lors de la première mise à jour, le champ « gid », identifiant interne du DAE dans la base de données, peut être ajouté dans le fichier communiqué.